

promotion et au renforcement d'un régime de libre concurrence équitable dans tous les services de télécommunications. Nous soutiendrons aussi la coopération entre nos pays et des initiatives communes avec le secteur privé. Nous coordonnerons nos initiatives hémisphériques avec celles mises en œuvre à l'échelle mondiale, pour veiller à ce que notre région tire avantage de notre monde de plus en plus branché et y apporte sa contribution.

Nous nous engageons, par ailleurs, à mobiliser et à partager les ressources humaines pour renforcer nos capacités d'application des technologies de l'information et des communications au développement humain. Constatant l'importance d'offrir à tous nos citoyens, et notamment à nos enfants et à nos jeunes, la possibilité de participer à la société du savoir, nous décidons de recourir aux nouvelles technologies pour répondre aux besoins de nos systèmes nationaux d'éducation et de santé. Nous acceptons de chercher des moyens novateurs de faciliter l'accès aux ordinateurs et aux logiciels ainsi que l'utilisation de ceux-ci dans nos milieux d'apprentissage.

Nous notons les progrès réalisés par les programmes coopératifs de formation, et restons déterminés à élargir l'accès à l'expertise technique grâce à l'utilisation continue et à l'expansion des programmes de formation nationaux et régionaux en matière de technologies de l'information et des communications, y compris des stages, des programmes de volontariat et de la formation des éducateurs. Des programmes de formation coordonnés donneront une impulsion et un soutien additionnels au *Programme de connectivité*, tout en créant une expérience de travail partagée et collective précieuse pour tous. On peut y parvenir en s'appuyant sur les forces comparatives de nos partenaires des instituts académiques et du secteur privé.

Nos gouvernement coopéreront les uns avec les autres et favoriseront la coopération avec les organisations infrarégionales, régionales et multilatérales, la société civile et le secteur privé, pour atteindre les objectifs de la présente déclaration et encourageront la coopération horizontale et le partage des pratiques exemplaires, afin de tirer le meilleur parti des avantages de la nouvelle économie.

Nos gouvernements s'efforceront d'encourager la croissance du commerce électronique et de promouvoir la connectivité en offrant, dans la mesure du possible, des services gouvernementaux et de l'information en ligne.

Pour relever les nouveaux défis de la transition vers la société du savoir, nous avons proposé, dans notre *Plan d'action*, des mesures qui visent à ce que tous dans nos sociétés puissent recourir aux technologies de l'information et des communications pour créer des réseaux, partager des idées et créer des partenariats plus efficaces avec le gouvernement et le secteur privé, afin qu'ils puissent participer plus pleinement au développement politique, social et économique de leurs sociétés respectives.

